
AVIS

13 décembre 2018

ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE SILVER ÉCONOMIE

Présenté par
Mme Rodolphe JOIGNE

Résultat du vote :
112 Pour
2 Abstentions



Le CESER a éprouvé des difficultés à devoir rendre un avis sur un rapport n'ayant pas fait l'objet d'une présentation devant les commissions concernées, qui plus est à partir d'un texte jugé vaste et imprécis, suscitant de la perplexité et de nombreuses questions. Ces obstacles ont été d'autant plus vivement ressentis que le plan d'orientations dédié à la silver économie apparaît particulièrement louable.

L'une des principales interrogations porte sur la manière et le mode de concertation mis en œuvre pour définir les orientations présentées dans le document en matière de silver économie. Il est pointé, à cet égard, qu'un certain nombre de structures figurant dans la liste des acteurs de la filière à construire n'ont pas été véritablement impliqués dans la réflexion.

En novembre 2017, le CESER a publié un rapport intitulé « *Accompagner le vieillissement des Normands. Un enjeu sociétal au cœur des politiques régionales* ».

Le CESER y formulait 23 propositions, organisées en deux axes principaux dont l'un prônait un soutien à la filière Silver Normandie entendue au sens large.

Extrait :

« Le CESER insiste sur l'intérêt de **retenir une définition plus large permettant de désigner l'ensemble des moyens mis en œuvre par les acteurs économiques, sanitaires, médicosociaux et sociaux pour adapter la société au vieillissement**, en partant non pas des capacités des acteurs à produire et diffuser des biens et des services mais en partant des besoins de la population vieillissante. Ainsi, le CESER invite notamment la Région à tenir compte dans ce contrat de filière du secteur de l'intervention sociale auprès des personnes vieillissantes afin de renforcer la valorisation et la professionnalisation de ces métiers – qui constituent en outre un vivier d'emplois de proximité non délocalisables et essentiels pour le dynamisme et l'attractivité des territoires. »

2

Les orientations proposées par la Région considèrent à raison la silver économie comme un sujet transversal allant au-delà de l'innovation et du développement des entreprises, et s'avère ainsi conforme, sur un plan méthodologique, à la préconisation du CESER dans sa proposition de la structurer comme un véritable contrat de filière.

Le CESER souligne positivement la proposition d'expérimenter un dispositif d'accompagnement lié à la transition démographique et à l'habitat du futur s'inspirant du chèque éco-énergie. Il souhaite par ailleurs rappeler l'importance de la communication mise en place autour de ces dispositifs et de l'accompagnement des bénéficiaires afin qu'ils puissent en disposer de manière optimale.

Le CESER insiste, d'une part, sur la nécessité de promouvoir des solutions de mobilité, essentielle à la prolongation de l'autonomie des seniors, et d'autre part, sur la priorité à donner à la formation des aidants, particulièrement déficiente aujourd'hui. Dans son rapport consacré au vieillissement des Normands, le CESER avait également préconisé un soutien au secteur de l'intervention à domicile par un plan d'aide d'urgence via un accompagnement de la valorisation des métiers de l'aide à domicile, de la professionnalisation du secteur et des aidants non professionnels eux-mêmes.

Enfin, le CESER émet le souhait de voir l'ADRESS Normandie –qui a pour mission de développer des entreprises sociales et solidaires– prendre une place au sein de la filière de la silver économie dans la mesure où elle pourrait véritablement apporter sa pierre à l'édifice, que ce soit à travers son incubateur d'innovation sociale Katapult ou encore la Fabrique à initiatives, démarche permettant d'inventer des solutions aux problématiques du territoire, de la détection des besoins sociaux à l'accompagnement du porteur de projet.

Déclarations des groupes

Déclaration de M. Pascal FEREY

Au titre de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de Normandie (FRSEA)

Monsieur le Président, Cher Rodolphe,

Je suis très heureux de voir le CESER se saisir à nouveau de ce sujet. Beaucoup de discussions ont déjà eu lieu à ce sujet, mais nous profitons de ces orientations pour revoir un certain nombre de points quant à la silver économie.

Je pense que nous n'insistons pas suffisamment sur le besoin, pour nos compatriotes, de rester sur leur territoire, là où ils ont leurs habitudes. Ils n'ont pas besoin d'autres moyens qu'un appui complémentaire pour mener une vie normalisée. Si le Bureau du CESER l'adopte, nous aurons l'occasion de revenir sur les mobilités. Même dans le périurbain, sans accessibilité ou moyen de locomotion, toutes les actions ne serviraient pas à grand-chose.

Tu as rappelé tout à l'heure à juste titre qu'il était nécessaire de former des aidants à ces nouvelles pratiques et nous y adhérons plus que de raison, notamment au regard du souhait de rester dans son milieu naturel. Le fait de pouvoir se faire accompagner crée de l'activité économique, ce qui n'est pas négligeable, permet de garder les personnes au pays, mais surtout, donne une attractivité digne de ce nom à notre territoire. Il permet en effet de conserver les commerces de proximité, d'avoir des circuits et des filières organisés. Je pense notamment aux circuits courts en agriculture, quelle qu'en soit la labellisation.

Enfin, ma dernière remarque est d'ordre social et sociologique. Nos territoires sont en train de se vider et surtout de vieillir. Nous avons tout intérêt à développer une attractivité afin que des aidants puissent nous rejoindre, non seulement pour trouver un cadre de vie et de travail, mais aussi pour accompagner des personnes qui en ont besoin. Je me félicite, au titre des territoires ruraux, de ces orientations. Le monde de l'agriculture et celui des territoires y seront bien entendu favorables.

Enfin, il faut que les ambitions budgétaires soient à la hauteur et qu'elles permettent de conduire la démarche à son terme. Je pense que ce sujet est stratégique et que la Région doit le mettre en œuvre avec les collectivités. N'oublions pas les EPCI qui ont de nouvelles capacités financières. Il faut pouvoir mener ce projet novateur. Je vous remercie.

Déclaration de Mme Marie ATINAULT

Au titre de France Nature Environnement Normandie, du CREPAN, de GRAINE, de CARDERE, et de GRAPE

L'objectif du plan d'actions de la SILVER ECONOMIE NORMANDE est assurément d'encourager, de soutenir et de faciliter le développement de nouvelles entreprises spécialisées dans la création de biens et de services aux personnes âgées. Pour autant, les notions telles que le bien vieillir, la solidarité avec les plus âgés, la lutte contre l'isolement, la création de nouvelles formes de coopérations inter-générationnelles, ainsi que la qualité de l'accompagnement et des services dédiés n'apparaissent pas.

Point positif : la question de l'évolution de l'habitat avec l'âge fait l'objet d'une attention et d'un soutien particulier de la région. C'est une bonne chose. Il faudra cependant veiller à ce que l'habitat soit considéré dans sa globalité, c'est à dire "enveloppe et équipements compris", pour éviter que les dispositions de soutien financier ne servent à rendre des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite sans veiller à leur performance énergétique et donc sans s'assurer que les occupants pourront s'acquitter sereinement de leur facture énergétique.

Adaptation du territoire au changement climatique oblige, il aurait sans doute été intéressant de penser au développement de services d'assistance et d'accompagnement des personnes âgées en situation de crise telles que canicules prolongées, inondations, crues, plan grand froid... auquel nous allons devoir nous habituer.

Enfin, même si nous approuvons les mesures de soutien prévu en direction des acteurs du golf et de la filière croisières, il faut malgré tout reconnaître qu'elle ne concernera qu'une proportion très mince et déjà favorisée de la population.

La SILVER ECONOMIE Normande ne pourrait-elle également soutenir les acteurs d'autres filières, moins lucratives, mais contribuant au bien-être et à la qualité de vie d'un plus grand nombre de personnes âgées, telles que la randonnée, les sports et loisirs de plein air, l'art-thérapie, la littérature, ou encore le développement de formes d'habitat partagé ou de services mutualisés en milieu rural ?

Replacer l'humain au cœur du système, c'est cela aussi, le développement durable.

Déclaration de Mme Roberte Gaëlle BARON

Au titre de la CFTC de Normandie

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Je souhaite rebondir sur des déclarations précédentes concernant l'accompagnement des personnes vieillissantes qui sont de plus en plus nombreuses en Normandie. Deux problèmes ont été occultés, d'une part les revenus des personnes âgées qui ne sont pas en augmentation, d'autre part les salaires des aidants qui sont, à travers l'APA, distribués par le Conseil départemental. Étant moi-même du métier, je peux vous dire que nos salaires sont bloqués par l'État depuis 2009. Il serait bien de s'occuper tant des personnes âgées dont les revenus diminuent que des personnes aidantes dont les revenus n'augmentent pas. C'est un réel problème de société d'aide aux personnes, tant aux personnes vieillissantes qu'aux actifs. Ces métiers devraient être développés, mais les salaires ne sont pas à la hauteur et les frais sont importants, notamment en lien avec la mobilité.

Déclaration de Mme Nicole GOOSSENS

Au titre du groupe CFDT de Normandie

Monsieur le Président,

Ce dernier point avait été largement évoqué dans le rapport du CESER sur l'accompagnement du vieillissement et il convient de le traiter sous l'angle de la silver économie ou de l'économie des populations silver.

Je voulais attirer votre attention sur le fait que les partenaires sociaux s'étaient emparés du sujet il y a déjà deux ans et mènent aujourd'hui une enquête sur les métiers en lien avec la silver économie dans toutes ses dimensions, y compris celles qui viennent d'être évoquées.

Cette enquête va tenir compte de l'ensemble des populations, dans les territoires ruraux comme dans les quartiers prioritaires de la ville, sachant que dans les territoires ruraux, les personnes ne sont pas issues que du monde agricole.